

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUILLET 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatorze juillet à 11 h 30 les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 10 Juillet se sont réunis en réunion extraordinaire en mairie de Cernay sous la présidence de Madame DOS-REIS Marie-Paule, Maire.

Étaient présents : Mme Dos Reis Marie-Paule – Mr Rouault Thierry – Mme Deltroy Annie – Mme Condette Maria - Mme Met Delphine

Absents : Mme Bougard Sylvie – Mr Téton Pierric (excusé)

Secrétaire de séance : Mme Condette Maria

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal en date du 20 Mai 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vente Monsieur Bidault au profit de la commune de Cernay – Délibération n°23-2018

Dans sa séance du 25 septembre 2012, le Conseil Municipal avait accepté l'achat de 38 ca de terrain concédé par Monsieur Bidault futur acquéreur situé 4 rue de la Pompe pour sécuriser le virage rue du Lavoir (parcelle ZE 156).

La vente n'est pas réalisée à ce jour. Il y a lieu d'effectuer une nouvelle délibération.

Le Conseil Municipal donne pouvoirs, à l'unanimité des membres présents, à Madame le Maire pour signer :

- l'acte d'achat moyennant le prix de 150 €uros et sous la condition particulière suivante :

dispense de faire la mainlevée partielle de l'inscription hypothécaire profitant à la Caisse de Crédit Mutuel de Courville jusqu'au 5 octobre 2038 (et ce, dans le souci de parvenir à la vente à la demande de la commune et compte-tenu du prix de vente),

- tout document se rapportant à cette affaire

Questions et informations diverses

* Madame le Maire informe que la Communauté de Communes lui a proposé l'installation d'un poteau d'incendie aux Meriziers estimée à une somme de 500 €uros pour la commune. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir, à l'unanimité des membres présents, au maire pour réaliser ce projet et signer les documents s'y rapportant.

* Dans le cadre de l'interconnexion des réseaux, il a été envisagé de raccorder les trois maisons du hameau des Meriziers en direct sur le réseau d'interconnexion afin de supprimer la canalisation communale actuelle. Le Conseil Municipal donne tout pouvoir, à l'unanimité des membres présents, pour étudier la faisabilité du projet.

* Arts en Scène : Madame le Maire informe que la commune de Cernay a été retenue pour 2019. Elle doit rencontrer Luc Thieulin, l'organisateur, le 27 juillet 2018 pour fixer une date. Une date sera proposée entre avril-mai 2019 hors vacances scolaires.

La séance est levée à 12 h.

Fait et délibéré, en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Membres,